



# ASSOCIATION DE SAUVEGARDE BRIENNE-BAZACLE-AMIDONNIERS

Toulouse le 30/01/01

## **-Compte Rendu de l'Assemblée générale du Jeudi 11 Janvier 2001-**

L'Assemblée s'est tenue au siège social de l'Association, 2 port de l'Embouchure, à 20h 30. A cette occasion, le Bureau a invité :

- des représentants du Collectif contre le plan de « Ginestous 2000 », dont l'Association est membre, pour un point sur ses actions en cours et à venir.
- des représentants de VNF et de la Municipalité pour un point sur la gestion des plantations d'arbres le long du Canal de Brienne et du Canal du Midi

### **1 Intervention du Collectif contre le plan de Ginestous 2000**

Ce Collectif, qui regroupe actuellement des particuliers, des comités de quartier (Amidonniers, Sept Deniers, Nord, Minimés, Béarnais), l'UCQ, l'UMINATE, les Amis de la Terre, etc.. a été créé suite aux nuisances olfactives constatées sur les quartiers Ouest toulousains en août 1999. Il s'est transformé en Association loi 1901 pour pouvoir engager des actions en justice.

Son objectif est de mener toutes les actions nécessaires auprès des Pouvoirs Publics et de l'industriel en charge de l'usine de retraitement des eaux usées de Ginestous (Vivendi en l'occurrence) pour faire remplacer ce projet actuel par des solutions alternatives.

En effet, ce projet consiste à mettre en service un super incinérateur pour traiter les boues de retraitement des eaux usées de l'ensemble de l'agglomération toulousaine (voire du département ! !).

Le Collectif rappelle les risques potentiels d'un tel ensemble industriel en plein milieu de zone fortement urbanisée (rejets de fumées, bruits, pollution nappe phréatique, etc...) avec des incidences économiques prévisibles (augmentation des factures d'eau, dépréciation immobilière dans la zone de proximité, etc...). A ce propos, il attend toujours du CNIDD (Centre National d'Information indépendante des Déchets) une communication publique sur le sujet.

Le Collectif préconise donc des solutions alternatives au super incinérateur, telle que la méthanisation qui permettrait de diminuer le volume des boues de 30% (notamment au Danemark dans la station de Grinsted gérée par Vivendi)

Le Collectif a lancé 2 requêtes contre le projet (aux fins de sursis à exécution, et en annulation) auprès du Tribunal Administratif. La requête aux fins de sursis à exécution ayant été rejetée, le Collectif a fait appel auprès de la Cour Administrative d'appel de Bordeaux.

Le Collectif rappelle par ailleurs qu'il se réunit chaque mercredi à 20h 30 dans le local de la Mairie Annexe des Sept-Deniers pour le suivi de ses actions.

Adresse postale : 36 rue du Soleil d'Or 31200 Toulouse

Adresse Internet : [www.bouesducon.net](http://www.bouesducon.net)

## **2 Exposé de VNF et des services techniques de la Municipalité de Toulouse sur la gestion de plantations d'arbres le long du Canal du Midi et de Brienne**

Cet exposé s'inscrit dans un prochain plan de communication, prévu dans le dossier présenté le 30/10/00 à la Commission des sites, à propos des travaux d'abattage, replantation, entretien et traitement des arbres sur les contre allées de Brienne, Barcelone et sur le Bld de la Marquette. Les intervenants ont été Messieurs Marcq responsable subdivision VNF, Granier responsable technique espaces verts à la Mairie de Toulouse, et Barrau prestataire forestier choisi pour l'aménagement des espaces verts de ces zones.

Le plan de gestion s'étale sur 10 ans (plantation, entretien, abattage d'arbres) et doit tenir compte des contraintes particulières liées à une grande ville comme Toulouse, traversée par des canaux. Ces contraintes sont de nature paysagère, d'essences d'arbres, de structures de voirie, et d'objectifs économiques. Il faut « stratifier » l'espace et le temps selon la typologie des zones urbaines, avec le souci permanent de renouvellement d'une génération d'arbres. Le long des canaux, ce qui compte c'est l'alignement d'arbres, et non un arbre isolé.

Concernant le type d'arbres, le remplacement des platanes n'a pas été un succès sur les contre Allées car ils sont restés rachitiques par manque de lumière (les platanes en bordure du Canal trop nombreux, captent l'essentiel de la lumière). Il seront donc remplacés par des charmes mieux résistants aux conditions difficiles de vie en bordure de ces contre Allées pour la végétation (manque de lumière, pollution par les véhicules, espaces restreints aux pieds des arbres par aménagement de trottoirs et emplacements de parking). Par ailleurs, la taille du bois mort est une tâche importante et nécessaire pour la bonne santé des arbres et surtout pour la sécurité des véhicules et des passants.

## **3 Rapport moral**

Le président, Gérard Combeaud, rappelle que depuis la précédente Assemblée de Novembre 1999, l'activité de l'Association s'est déroulée essentiellement dans le domaine de la circulation et du stationnement, ainsi que dans le cadre des deux Collectifs (contre les nuisances sonores aériennes et contre le projet Ginestous 2000). Sur le plan de l'urbanisme, à noter la modification du POS début 2000, mais sans impact notable sur les secteurs couverts par l'Association

Les principaux points à noter sont les suivants :

ZAC du Bazacle : aménagement à venir d'un local à usage de réunions, conférences, etc.. qui sera géré par la MJC des Amidonniers.

ZAC des Ponts Jumeaux : attente de démarrage d'un nouveau projet, suite à l'abandon du précédent. L'Association reste prête à intervenir sur ce sujet sensible, notamment pour les incidences éventuelles sur la circulation.

Canalet : aménagement en cours du tronçon côté Bazacle, mais situation bloquée côté Ponts Jumeaux (relances auprès de la Mairie)

Voirie et Circulation : malgré les relances, pas de suites données aux demandes de l'Association concernant l'amélioration de plusieurs points (hormis la suppression du sens interdit de la rue Marcou Debax au Sept Deniers).

Collectif nuisances sonores : l'Association participe aux actions de ce Collectif.

Divers : demandes faites pour l'amélioration du fréquence de passage des bus (le 16 notamment) ; demande faite pour rajout de récupérateurs verre et papier, et action réalisée par la Mairie ; demande faite et relances, pour l'amélioration de l'éclairage le long des Allées de Brienne.

Le traditionnel repas de quartier du mois de Juin s'est déroulé fin Juin, avec succès, et le Bureau compte renouvelera cette sympathique manifestation dès l'an prochain.

En fin d'exposé, le président sortant informe l'Assemblée de la sa démission, conformément aux souhaits qu'il avait déjà exprimé à ce sujet lors de la précédente Assemblée Générale, et présente son successeur, Madame Sylvie Mégevand, la nouvelle présidente de l'Association.

#### 4 Rapport financier

La trésorière, Noëlle Noury, présente le rapport financier :

Au 31/12/00, l'Association disposait, à la Poste, de **348,35 F** déposé sur compte CCP, et de **9200,38 F** sur Livret A, soit un total de **9548,73 F**.

##### Recettes de l'exercice 2000 :

**3400 F** de cotisations en provenance de 50 adhérents (43 adhérents en 1999).

##### Dépenses de l'exercice 2000 :

**4197,05 F** de dépenses selon les postes suivants :

◆ Cotisations :	1500
Collectif Ginestous	800
UCQ	200
Collectif nuisances sonores	200
UMINATE	300
◆ Assurance (MAIF)	326,71
◆ Affranchissement	620
Timbres postaux	150
Timbres fiscaux	400
Lettres AR	70
◆ Organisation repas de quartier	131,12
◆ Frais de reproduction	1619,22
Tirages de tracs Février	500
Tirage de tracs Juin	500
Tirage de tracts pour AG	530
photocopies, divers	89,22

NB : les deux chèques de 89,22 F et 530 F ne sont pas encore débités. Après leur débit le total disponible sera donc ramené à **8929,51 F**

## **5 Questions soulevées par l'Assemblée**

Problème du récent aménagement de la contre Allée de Brienne. Plusieurs points jugés négatifs :

Danger dû à la sortie directe des véhicules sur l'Allée de Brienne (pb de visibilité masquée par les arbres)

Réduction des places de parking

Trottoirs parfois trop réduits (passage de poussettes enfants ? ?)

Risque de roulage excessif des véhicules sur la contre Allée (absence de ralentisseur)

Mauvais écoulement des eaux pluviales suite au ré-aménagement des trottoirs.

Insuffisance de la fréquence de passage des transports en commun (le bus n°1 entre autres)

L'Association a pris bonne note de ces questions pour actions ultérieures auprès des services municipaux concernés

## **6 Conclusion**

Gérard Combeaud et Sylvie Mégevand remercient, au nom de tout le Bureau, le Collectif contre Ginestous 2000, les intervenants de VNF et de la Municipalité, ainsi que toute l'assistance. Ils rappellent le nécessaire effort de cotisation de chacun, gage de plus de possibilités d'actions et surtout de plus d'indépendance de l'Association.

La séance est levée vers 22h, et se prolonge, de façon plus informelle, autour d'un verre et d'une sympathique galette.....

**Le Bureau**